



FORMATIONS COURTES

INITIATION

DIST.

DDA

Ref. : 8992314

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1695 € HT

Repas inclus

ASSURANCE VIE ET GESTION DE PATRIMOINE

Élaborer une stratégie de placement

Bâtir une stratégie efficace de gestion de patrimoine implique une connaissance approfondie de l'assurance vie, de ses mécanismes techniques à ses aspects fiscaux, en passant par l'ensemble des clauses juridiques qui peuvent être optimisées.

LIEUX ET DATES DÉTAILLÉS

Paris

02 et 03 oct. 2025

- 02/10/2025 09:00 --> 03/10/2025 17:30 à Paris
 - 02/10/2025 09:00 --> 02/10/2025 17:30
 - 03/10/2025 09:00 --> 03/10/2025 17:30

OBJECTIFS

Présenter les principaux atouts de l'assurance vie par rapport aux autres placements
Optimiser l'ensemble des techniques de l'assurance vie pour bâtir une stratégie de gestion de patrimoine performante
Prévenir les difficultés juridiques et fiscales de l'assurance vie

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Conseillers en gestion de patrimoine
Chargés de clientèle particuliers ou professionnels
Intermédiaires des réseaux d'assurances

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales en fiscalité des particuliers ou avoir suivi " Impôt sur le revenu " (code 30072)

COMPÉTENCES ACQUISES

Élaborer une stratégie de placement autour de l'assurance vie afin d'optimiser la gestion patrimoniale de votre clientèle.

PROGRAMME

Pendant
Assurance vie et gestion de patrimoine

Découvrir l'univers de l'assurance vie

Cerner les spécificités juridiques et fiscales de l'assurance vie par rapport aux autres placements

- Les différences majeurs liées aux produits : contrats de capitalisation, PER, PEA, PME



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00040



- Les incidences sur les régimes matrimoniaux
- Le cadre fiscal : ses évolutions et ses enjeux

Analyser la gamme des produits d'assurance et de capitalisation

- Assurance décès individuelle, assurance vie individuelle
- Les contrats "vie universelle"
- Les contrats "multisupports"
- Les contrats Fourgous, euro-croissance, euro-diversifié, vie génération
- Les contrats retraite : PER, PERP, PEA

Partage d'expériences : les évolutions récentes relatives à la réglementation de l'assurance vie

Maîtriser les différentes stratégies patrimoniales reposant sur l'assurance vie

Veiller à la rédaction des clauses juridiques

- Préciser le régime de la propriété des sommes versées par un souscripteur
- L'acceptation de la clause bénéficiaire et ses avantages
- La clause bénéficiaire démembrée
- L'assurance vie comme instrument de garantie : les impacts patrimoniaux du nouveau droit de saisie des contrats d'assurance vie
- Sélectionner l'assurance vie en fonction du régime matrimonial

Exercice d'application : rédaction de la clause bénéficiaire, les écueils à éviter

Maîtriser les fondamentaux techniques de l'assurance vie

- Les obligations légales de l'assureur sur la participation aux bénéfices
- Déterminer le taux technique d'un contrat d'assurance
- Les mécanismes des provisions mathématiques en assurance vie

Optimiser les aspects fiscaux des contrats d'assurance vie

- Déterminer le capital maximum à verser sur un contrat d'assurance souscrit par une personne de plus de 70 ans
- Le cas du contribuable non imposable et l'exonération d'impôt sur les plus-values engendrées par le contrat d'assurance vie
- Fiscalité des non-résidents : rachat, décès
- Mesurer les effets de la loi TEPA sur le contrat d'assurance
- Identifier les solutions d'optimisation au delà du soixante-dixième anniversaire de l'assuré
- Cerner les avantages fiscaux du nouveau contrat vie génération
- Mesurer les intérêts de la transformation Fourgous ou en euro-croissance

Partage d'expériences : construction d'une stratégie de gestion de patrimoine autour de l'assurance vie

INTERVENANTS

Christophe GARCIA
avocat associé
CHRISTOPHE GARCIA

Laetitia LLAURENS
Laetitia LLAURENS
LEX PATRIMONIS

Isabelle LE PEN
Consultante en gestion de patrimoine
Indépendant



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

